

Assemblée générale des personnels de la Nièvre et de l'Yonne du lundi 19 mars 2012

A l'appel de l'Intersyndicale, 45 personnels venus de toute l'agence soit la moitié des personnels en poste se sont réunis sur le site de Clamecy à l'occasion du CODIR.

Une revendication centrale : **l'arrêt immédiat des suppressions de postes**
Une volonté commune : **défendre la forêt et les conditions de travail à l'ONF**
Un message pour tous : **Quelle forêt pour nos enfants ?**



Parés d'un carton de tir « effectif cible », les participants ont signé la motion réclamant l'arrêt des suppressions de postes. Sous l'œil des caméras de France 3*, le directeur d'agence a tenté de répondre aux questions des personnels. L'échange n'a pu que confirmer qu'entre les personnels et la direction, rien ne va plus ou plus grand-chose : emploi, missions, travaux, gestion de la forêt ou des personnels...

A l'issue de cet échange, une délégation a investi le site pour proposer au comité de direction de prendre ses responsabilités en demandant par écrit à la DG l'arrêt des suppressions de postes. Prétextant une « prise d'otage » et refusant de reconnaître l'évidence à savoir la dégradation de la qualité de notre gestion (sic), la direction a refusé que le CODIR donne suite à la demande des personnels. Chacun pourra donc juger de la volonté de nos directions à défendre le service et les personnels !

Après un repas convivial pris au chaud en mairie de Coulanges, les personnels ont échangé sur l'action emploi mise en œuvre sur 3 UT. L'AG a confirmé le refus de toute nouvelle charge de travail, sur le terrain comme dans les bureaux. L'appel à appuyer l'action communes forestières en cours a été relancé. La réflexion sur d'autres actions est initiée.

**Lundi 19 mars à Clamecy : si la direction a raté le rendez vous de la responsabilité, les personnels ont réussi celui de l'engagement et de la solidarité.
Une journée forte et chaleureuse qui en appellent d'autres.**

QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ?

http://info.francetelevisions.fr/video-info/?id-categorie=JOURNAUX_LES_EDITIONS_REGIONALES_BOURGOGNE
édition 19-20 du 19 mars au bout de 4 minutes